

# Règlement :

- Cette randonnée n'est pas une compétition. Il est rappelé que le droit de passage accordé par la préfecture, les communes et les propriétaires n'est valable que pour cette journée. Toutes les machines doivent être homologuées, immatriculées, et assurées. Elles doivent également être équipées d'un éclairage en état de marche ainsi que d'un système de freinage opérationnel.
- Tous les participants à cette randonnée s'engagent à respecter le code de la route et à être en conformité par rapport à la réglementation en vigueur.
- **La sécurité sur le trajet est une affaire de tous.**
- Avoir la plus élémentaire des courtoisies à l'égard de toutes les personnes rencontrées sur le parcours.

Je soussigné M. ou Mme \_\_\_\_\_ déclare m'engager au strict respect du règlement du code de la route. Renoncer à exercer tout recours contre les organisateurs et les propriétaires en cas d'accident ou dommages corporels liés à sa participation avant ou pendant cette journée. Renoncer à exiger quoi que ce soit des organisateurs si la randonnée ne pouvait avoir lieu pour quelques raisons que ce soient.

Chaque pilote sera responsable de la conformité de tous les documents demandés pour cette journée.

Fait à :

Le :

« Lu et approuvé »

Signature du participant